



L'écomobilité à votre portée grâce au nouveau TAC Rivière-du-Nord

**Les usagers bénéficieront d'une offre améliorée pour le transport collectif par taxi,
de tarifs plus avantageux et d'un nouveau service de réservation et de paiement en ligne**

Prévost, le 21 juin 2021 - Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord (TAC RDN) dévoile aujourd'hui sa nouvelle offre de services. Axé sur les besoins de sa clientèle, le nouveau TAC RDN s'est fixé comme objectif d'inciter un maximum de citoyens à se tourner vers le transport collectif grâce à des horaires et trajets bonifiés, des tarifs plus avantageux ainsi qu'une signalisation améliorée sur l'ensemble du territoire de la MRC. Un nouveau service de réservation et de paiement en ligne entrera par ailleurs en fonction à compter du 1^{er} juillet prochain pour tous les détenteurs de la nouvelle carte à puce TAC RDN, gratuite jusqu'au 1^{er} septembre 2021.

« Le transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord propose désormais à ses usagers une offre en écomobilité qui répond à leurs attentes les plus élevées. 320 arrêts sont maintenant répartis sur le territoire afin de rendre le service accessible à la grande majorité des citoyens de la MRC. Par exemple, dans la presque totalité de la ville de Prévost, les membres pourront trouver un panneau d'arrêt du TAC RDN à moins de 150 mètres de leur domicile. Plus que jamais, la possibilité de prendre le virage de l'écomobilité est à la portée de tous! À vous d'embarquer! », déclare fièrement M. Paul Germain, président du TAC RDN et maire de Prévost.

Des horaires et trajets bonifiés

Les usagers du TAC RDN pourront continuer de bénéficier d'un service de transport par taxi et minibus tout en partageant leur course avec d'autres passagers, et ce, sur un vaste territoire comprenant les municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie. Le nombre de départs le matin a toutefois été bonifié afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle. Les heures d'arrivée sont désormais synchronisées avec la plupart des départs du train de banlieue et les horaires des cours au Cégep de Saint-Jérôme et à l'Université du Québec en Outaouais. À la façon d'une ligne d'autobus, les parcours s'effectuent selon des horaires fixes qui assurent l'arrivée à destination au moment prévu.

« Les membres n'auront qu'à réserver un départ de l'arrêt situé le plus près de leur domicile, pour se rendre vers différentes destinations de Saint-Jérôme, dont la gare, l'hôpital, le Carrefour du Nord, les Galeries Laurentides et le Méga Centre. Les citoyens de chacune des municipalités pourront aussi dorénavant se déplacer à l'intérieur de leur ville en provenance de n'importe quel arrêt, et ce, vers n'importe quel autre », mentionne Xavier-Antoine Lalande, vice-président du TAC RDN et maire de Saint-Colomban.



Prendre le virage écomobile, rien de plus simple!

Grâce au nouveau service de réservation et de paiement en ligne du TAC RDN, conjugué à la nouvelle carte à puce, les réservations pourront maintenant s'effectuer en ligne (sur le nouveau site web de l'organisme) ou par téléphone, 7 jours sur 7 jours, 24 h sur 24 h, et ce, jusqu'à une heure avant la course.

1. Les membres actuels du TAC RDN recevront leur nouvelle carte à puce par la poste dans les prochains jours.
2. Les nouveaux membres peuvent commander leur carte au tacrdn.ca ou se présenter au bureau du TAC RDN. Une preuve de résidence sera exigée.
3. Les membres pourront ensuite activer leur dossier au tacrdn.ca

« Notre virage écomobile comporte plusieurs avantages tangibles pour les usagers. Outre une accessibilité accrue aux services en ligne, les membres n'auront plus à se déplacer à leur arrêt une demi-heure à l'avance. Ceux-ci seront en effet en mesure de suivre leur taxi sur une carte virtuelle, directement sur le nouveau site du TAC RDN ou sur leur téléphone mobile, et de se présenter à l'arrêt seulement 10 minutes avant l'arrivée prévue du véhicule », souligne Louise Gallant, mairesse de Sainte-Sophie.

Une offre de lancement exceptionnelle

Afin de rendre son service plus accessible que jamais, le TAC RDN a mis sur pied une offre de lancement exceptionnelle prévoyant la gratuité pour les étudiants et les personnes âgées de 65 ans et plus jusqu'en juin 2022. Pour les autres usagers, les tarifs seront les suivants :

- Passage unique : 5 \$
- 5 passages : 21,50 \$ (4,30 \$ chacun)
- 20 passages : 60 \$ (3 \$ chacun)
- Passe mensuelle : 120 \$ (passages illimités)

« Grâce à cette nouvelle tarification abordable et attrayante, le prix des abonnements et des titres de transport a diminué en moyenne de 20 %. Cette baisse est particulièrement marquée pour les laissez-passer mensuels qui coûtent 30 \$ moins chers qu'auparavant », ajoute Bruno Laroche, préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte.

Notons que la nouvelle carte à puce sera quant à elle offerte gratuitement aux membres jusqu'au 1^{er} septembre 2021, un coût qui s'élèvera à 10 \$ par la suite.



**Transport adapté
et collectif de la
MRC Rivière du nord**

Un transport sécuritaire... et bon pour la planète!

« Nous nous engageons à continuer à veiller au bien-être, à la santé et à la sécurité de nos usagers en respectant rigoureusement les mesures sanitaires en vigueur à bord de tous nos taxis, dont le port du masque pour le conducteur et les passagers, ainsi que la distanciation physique. De plus, afin de contribuer à réduire l’empreinte écologique du service, une proportion significative de notre flotte de taxis est déjà hybride ou électrique et notre entente prévoit une augmentation de la proportion des véhicules verts au fil des ans », explique Steven Morin de Taxi Rivière-du-Nord, un précieux partenaire du TAC RDN.

Un atout majeur pour la MRC de la Rivière-du-Nord

« Nous sommes extrêmement fiers de contribuer au déploiement des nouveaux panneaux d’arrêt du TAC RDN sur tout le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord. En plus d’être écoresponsable, cette initiative est un atout majeur pour la région et une façon d’améliorer la mobilité de tous ses citoyens, peu importe leur condition et leurs besoins », conclut Louise Bergeron, directrice générale de Desjardins caisse de la Rivière-du-Nord, nouveau partenaire du TAC RDN.

Informations :

Martine Rouette
514 792-6042

